



Se renseigner au siège.



SNUipp
Réunion

Dépensé de tirage St Denis CTC



Août 2008 - Numéro 128

Déposé le 26/08/2008

CPPAP 0908 S 07976

Le 09 octobre 2008

*Le Bocage
Ste Suzanne
de 9h à 16h*

Stage syndical

ouvert à tous les enseignants

“Penser le concept de
laïcité pour le XXIème
siècle”

conférence - débat avec la
participation de
Catherine KINTZLER

universitaire spécialisée dans les questions de
la laïcité et de l’instruction publique

Sommaire

- page 2 *Modalités de participation*
- page 3 *Présentation de Catherine KINTZLER*
- page 4 *Bulletin d’adhésion*

Nous rencontrer ou nous écrire : 4 ter rue de la Cure - BP 279 - 97494 Ste Clotilde Cedex

Nous contacter : courriel à snuipp.974@wanadoo.fr - Tél : 02 62 28 99 40

Mobile : 06 92 42 49 49 (Nord) - 06 92 42 48 48 (Sud) - fax : 02 62 29 09 61 - Site: <http://974.snuipp.fr>

Comment y participer?

1° Faire la demande auprès de l'administration **avant le 09 septembre**

2° S'inscrire auprès du SNUipp Réunion (voir ci-dessous)

Rappel : chaque fonctionnaire ou agent non titulaire, syndiqué ou non, a droit à 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté.

Pour en bénéficier, il faut remplir et adresser à l'administration par la voie hiérarchique une demande écrite au moins un mois à l'avance.

L'absence de réponse (15 jours avant le stage) équivaut à un accord de l'administration. Pendant le stage, une attestation de stage sera donnée à chaque participant, à remettre au retour à l'administration si elle la demande.



Modèle de lettre à l'IEN

NOM, Prénom.....

Fonction et poste.....

Etablissement.....

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie
s/c de M., Mme l'IEN de.....

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la Loi 84-16 du 11/01/1984 (art. 34 alinéa 7), portant Statut Général des Fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé : le 09 octobre 2008 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Ste Suzanne

Il est organisé par la Section Départementale du SNUipp sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions donnent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 15 septembre 1997).

Recevez, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués.

A le

Signature :



BULLETIN DE PARTICIPATION à faxer au SNUipp (voir ci-contre)

NOM..... Prénom

Adresse perso.....

Complément

974 courriel@

Lieu d'exercice.....

974

Tél fixe 0262 Mobile 06

Bulletin
du
Syndicat National Unitaire des
Instituteurs, Professeurs des
Ecoles et PEGC
(SNUipp/FSU)
24 rue Marc Boyer -
97490 Ste Clotilde
Tél : 02 62 28 99 40
Fax : 02 62 29 09 61
Imprimerie de la Section
Directeur de la publication :
Yvon Virapin
Numéro : 1.00 € - Abonnement : 8 €

Adresse courriel :
snuipp.974@wanadoo.fr

 SNUipp
Réunion

Catherine KINTZLER

Catherine Kintzler, née en 1947, a enseigné la philosophie en Lycée de 1970 (admission à l'agrégation) à 1992. Elle a soutenu le doctorat d'Etat en 1990 avant d'être nommée en 1992 professeur à l'Université de Lille-III où elle a enseigné la philosophie générale et l'esthétique jusqu'en 2007. Elle est actuellement professeur émérite à Lille-III.

Extraits de sa bibliographie:

- *Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen*, 2e édition, Paris : Folio-Essais, 1987, préface de J. C. Milner ;
- *Tolérance et laïcité*, (petit livre de 80 p.) Nantes : Pleins feux, 1998
- *Qu'est-ce que la laïcité?* Paris : Vrin, 2007

Dans le domaine politique et de la philosophie politique, en dehors d'interventions devant des sociétés savantes ou dans des séminaires et des colloques de recherche spécialisés, elle a donné de nombreuses conférences d'intérêt général (IEP de Paris, Cercles Condorcet, Ecole Nationale de Police de Sens, Fédération des Clubs UNESCO, Centre d'Etudes et de Formation de la Police Nationale, Centre de Formation des Inspecteurs de l'Education Nationale, Conseil Général de la Haute-Garonne, CitéPhilo à Lille, Université populaire et Université du temps libre à Lille).

Le blog de Catherine KINTZLER: <http://mezetulle.net/>

BAREME DES COTISATIONS 2008 - 2009

INDICES	COTISATIONS	INDICES	COTISATIONS
Assistants d'éducation	51,00	479 à 508	153,00
Mt-temps et <38	96,00	509 à 538	159,00
338 à 358	111,00	539 à 568	168,00
359 à 388	120,00	569 à 598	174,00
389 à 418	129,00	599 à 628	183,00
419 à 448	135,00	629 à 658	189,00
449 à 478	141,00	659 et plus	198,00
RETRAITES		111,00	

	INDICE										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
ECHOLON	341	357	366	373	383	390	399	420	441	469	515
INSTITUTEUR	349	376	395	416	439	467	495	531	567	612	658
PE	495	560	601	642	695	741	783				
PE-H-CLASSE	316	336	357	374	393	414	434	458	482	511	540
PE.G.C.	457	481	510	539	612	658					
PE.G.C.-H-CLASSE											

BONIFICATIONS INDIVIDUELLES	
INSTITUTEUR SPECIALISE	15
IMF-AIEN	28
CHARGE D'EGOLE	3
DIRECTEUR 2/4 CLASSES	16
DIRECTEUR 5/9 CLASSES	30
DIRECTEUR 10 CLASSES +	40
DIRECTEUR SEGPA	50

Le soussigné(e), me syndique au SNUipp - Réunion afin de contribuer :

- A la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités ;

- Au maintien de l'unité de la profession dans un SNUipp indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique dans la FSU.

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements que je fournis pour m'adresser ses publications.

Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à les faire figurer dans des fichiers et des traitements automatisés, dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date/...../.....

Signature :

Pour mémoire

L'adhésion comprend l'abonnement aux revues nationales
66% du montant de la cotisation sont déductibles de vos impôts

POURQUOI JE ME SYNDIQUE AU SNUipp?

Je me syndique au SNUipp Réunion afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du service public d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique.
- à la réflexion sur une école pour la réussite de tous.

Le SNUipp Réunion me fera parvenir les publications nationales éditées par le SNUipp.

◆ *Sur ma demande le SNUipp pourra me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires.*

◆ *Toujours sur mon autorisation il pourra faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquant par moi-même.*

VOS CONTACTS DANS TOUTE L'ÎLE

SUD

Gérard ORRICO
0692 42 48 48

Christelle ARNASSALOM
chrislabaume@wanadoo.fr

NORD

Didier GOPAL
0692 42 49 49

Nora CHELALOU
0692 26 97 87

QUEST

Christine ARNAUD
0692 70 64 88

Henriette LUCAS
0262 22 52 37

EST

Didier MORIN
didiermorin9@wanadoo.fr

Mylène MOUNICHY
ysmerie@wanadoo.fr

DÉDUCTION FISCALE

66% de votre cotisation sont désormais déductibles des impôts.

Ex : en réglant une cotisation de 120 €, vous aurez droit à une réduction d'impôt de 79,20 €.

Votre cotisation réelle sera de 40,80 €.

ATTESTATION FISCALE

● Adhérents de l'année scolaire N-1

L'attestation est automatiquement expédiée aux anciens adhérents.

● Nouveaux adhérents de l'année scolaire (AS N)*

Ils recevront leur attestation pour la déclaration de l'année civile (AC+2)*

Exemple : M. X adhère en 2007/2008. Que sa cotisation soit payée en octobre 2007 ou en février 2008, son attestation fiscale lui parviendra en 2009 pour la déclaration de revenus de 2008.

*AS N = année scolaire N.

AC = année civile.

BULLETIN D'ADHESION 2008 - 2009

NOM :
Prénoms :
NOM de jeune fille :
Date de naissance : / /
Adresse personnelle :
CP : 974 Ville :
Tél fixe : 0262 Mobile : 0692
E-mail :@.....

Grade : IUFM/ Instituteur/ PE/ PEGC /(*)

Poste occupé : IUFM/ Élémentaire/Maternelle / Collège / Retraité (*)
Echelon : ... e

ETABLISSEMENT D'EXERCICE

Nom :
Adresse :
CP : 974 Ville :
Tél : 02 62 Email :@.....

RÈGLEMENT * : ... Chèque(s) - (3 maxi)
(*) Entoure la mention qui convient

TSTP

A RETOURNER AU SNUipp section de LA REUNION
4 ter rue de la Cure - BP 279
97494 STE CLOTILDE CEDEX
accompagné du règlement

